

DEPARTEMENT

Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en
exercice 10
de présents 7
de votants 8

OBJET

2023-20
*Convention hivernale
Département 54*

Convocation établie le 29/08/2023

Transmise à la Préfecture le
12/09/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Arnaud MELINE ; Valérie LHUILLIER ; Olivier KUBLER ; Philippe PIERRAT ; Paulette CLEMENT

Étaient absents et excusés : David RICHARD ; Gilles JONCHERAY.

Pouvoir : David RICHARD à Paulette CLEMENT

Dans le cadre de la viabilité hivernale 2020/2023, le STAM du Val de Lorraine avait conventionné avec la commune pour le déneigement de la route départementale D37 sur la commune, avec fourniture de sel.

Cette convention arrive à son terme le 12 octobre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la signature de la convention hivernale reconductible pour 3 ans

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 12 septembre 2023
Le Maire, Dominique MATHEY

